



pour faire avancer la justice

Pour nos adhérents qui ne peuvent avoir les services d'un avocat et ne peuvent se défendre en justice en défense comme en action pour régler leur litiges du quotidien.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/ySvs3Oda>



Scannez-moi !

Cette cagnotte vous est proposée par :

QUENET